

## Comment éviter les odeurs ?

On les évite par :

- l'ajout d'une matière sèche riche en carbone : sciure, copeaux, paille fine, foin, feuilles broyées, etc. C'est l'équilibre poussière fine et copeaux plus grossiers qui permettra une bonne absorption de l'humidité et une aération efficace.
- Il n'y a pas plus d'odeur au même titre que des toilettes classiques, par le biais d'une ventilation qui permet d'évacuer vers l'extérieur d'éventuelles odeurs.

L'ajout de matières carbonées a plusieurs fonctions :

- recouvrir les excréments et ainsi les dissimuler auprès des insectes
- limiter grandement le développement des odeurs



## Résumé des conseils pour réussir son projet

- Choisir son **modèle de toilette sèche**, avec ou sans séparateur
- Choisir le **type de seau** de ses toilettes en privilégiant des seaux facilement transportable (avec deux poignées par exemple)
- **Respecter les réglementations** existantes
- **Dimensionner** correctement son **compostage**
- Respecter l'**équilibre poussière fine et copeaux plus grossiers** pour limiter les odeurs

Quelques ressources pour aller plus loin :

<https://blog.lecopot.com>

La revue "La Maison Écologique" N°87

# FICHE PRATIQUE

# Toilettes sèches

Face aux manques d'eau potable récurrents et aux enjeux du traitement des eaux usées, d'autres toilettes existent.

Quels sont les objectifs ?

1. Économiser de l'eau potable
2. Éviter de polluer cette eau, qu'il faudra par ailleurs retraiter
3. Fertiliser les sols avec de la matière organique

L'eau dans les toilettes =  
40 L d'eau potable par jour  
et par habitant



## Comment ça marche les toilettes sèches ?

Les matières tombent dans un réceptacle qui peut être :

- Un simple seau d'une 20aine de litres, placé dans un caisson en bois. Le seau doit alors être vidé tous les 2 ou 3 jours.
- Un réceptacle de grande taille qui permet d'avoir une autonomie de quelques semaines jusqu'à quelques mois.

## Installer des toilettes sèches dehors ?

Si vous possédez un terrain permettant le compostage des déchets organiques et que le processus se fait dans un réceptacle adapté, vous avez le droit d'installer des toilettes sèches sans autorisation à la condition de :

- ne pas générer de nuisance pour le voisinage
- ne pas rejeter de liquide en dehors de votre parcelle et cours d'eau
- ne pas polluer en dehors du réceptacle
- ne pas polluer les eaux superficielles ou souterraines

## Et le compostage des déchets organiques ?

L'idéal est de prévoir au moins deux bacs, le premier se remplissant pendant que le deuxième se composte (prévoir 2x1 m<sup>3</sup> pour une famille de 4 personnes). Le volume de matière dans un composteur diminue de moitié au bout d'un an (et de trois quart au bout de deux ans).

Le mélange poussière de bois et sciure plus grossière permettra d'absorber l'humidité et de bloquer les odeurs au maximum.

Pailler le fond du composteur (15 à 20 cm) et protégez le de la pluie (couverture). Attention, contrôle obligatoire du SPANC.



## Les trois modèles de toilettes sèches

- Sans séparation d'urine : une installation simple et en tout lieu nécessitant néanmoins un ajout régulier de matière organique à chaque visite.
- Avec séparation d'urine gravitaire et semblable à des toilettes à eau, nécessitant peu d'entretien mais de prévoir l'évacuation des liquides vers un traitement extérieur (compost ou assainissement). Ce modèle impose davantage de place que le modèle sans séparation et une ventilation fonctionnelle.
- Avec séparation à la source proche du modèle gravitaire, avec un vidage peu fréquent (l'urine représentant 90 % de la masse de nos rejets) mais non adapté aux personnes urinant debout.

## Quel seau choisir ?

- Le seau plastique (le plus économique et léger, lors de la manutention) Il doit être de qualité alimentaire pour ne pas prendre les odeurs
- Le seau inox (la plus durable mais le plus lourd) Il a une plus longue longévité mais a un coût plus élevé à l'achat